



CLASSIQUES
GARNIER

DESMET (Isabel), SABLAYROLLES (Jean-François), HUMBLEY (John), « Comptes rendus », *Neologica*, n° 7, 2013, *Revue internationale de néologie*, p. 205-224

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-1261-5.p.0205](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-1261-5.p.0205)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2013. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

COMPTES RENDUS

Ieda Maria Alves (dir.), *Neologia e Neologismos em Diferentes Perspectivas*, São Paulo, Paulistana, 2010, 291 pages.

Les études portant sur la néologie lexicale se sont intensifiées ces dernières décennies et nous assistons actuellement à un renouvellement théorique, méthodologique et applicatif du domaine de la néologie, comme en témoignent les dernières publications consacrées à ce domaine en pleine ébullition, en Europe comme outre-Atlantique.

Le présent volume, *Neologia e Neologismos em Diferentes Perspectivas*, dirigé par Ieda Maria Alves, fait partie de l'ensemble des publications récentes dédiées à ce champ en pleine mouvance, et devient d'ores et déjà un ouvrage de lecture obligatoire pour tout spécialiste ou jeune chercheur intéressé. En effet, il réunit treize articles dans lesquels la néologie et les néologismes sont abordés sous différentes perspectives, théoriques comme appliquées, à partir de corpus journalistiques, littéraires, publicitaires, scientifiques et techniques, et ceci non seulement en portugais du Brésil, mais aussi en portugais européen, en espagnol, en italien ou en français. Ces langues sont à la fois objets d'étude et langues de rédaction, pour le plus grand plaisir d'un public romaniste.

Dans le texte de présentation de cet ouvrage, I.M. Alves rappelle au lecteur que la néologie, définie comme le processus de création de nouvelles unités lexicales, est intimement liée au caractère social du langage. Par conséquent, la description de l'unité lexicale néologique implique l'observation du développement social d'une communauté linguistique donnée, pendant une certaine période. Ainsi est né – rappelle-t-elle – le premier observatoire de néologie, créé par Bernard Quemada, dans le cadre du Laboratoire d'Analyse Lexicologique du Centre d'Étude du Vocabulaire Français, à l'Université de Besançon, aux débuts des années 1960. Il a été le modèle servant à la création d'autres observatoires dans les décennies suivantes, à l'Université Nouvelle de Lisbonne (Portugal), à l'Université Pompeu Fabra (Espagne), et à l'Université de São Paulo (Brésil), entre autres. Les observatoires, tout comme les réseaux et les antennes de néologie, témoignent de l'importance et de la vitalité des travaux sur la néologie lexicale.

Ainsi, dans un article très pratique, intitulé *La neología, campo disciplinar y aplicado : utilidad y problemas en el trabajo neológico de los Observatórios*,

Maria Teresa Cabré présente les objectifs des Observatoires de Néologismes, décrit leur fonctionnement, propose un bref historique de l'Observatoire de Néologie de l'Université Pompeu Fabra (Barcelone), et revient sur la création et les objectifs du réseau NeoRom. Giovanni Adamo, à partir des données de l'*Osservatorio neologico della lingua italiana* (onli), dans un article très savant, trace l'histoire de la perception des néologismes en Italie à partir du XVI^e siècle jusqu'à nos jours. L'auteur y présente une typologie de néologismes très classique (formels, sémantiques et par emprunt), ainsi que les secteurs les plus prolifiques en néologismes de l'italien (informatique, télécommunications, économie et nouvelles technologies), secteurs où on trouve également le plus grand nombre d'emprunts ou mots étrangers. Ieda Maria Alves fournit les résultats de l'observation systématique de la néologie du portugais brésilien de 1990 à 2009, tout en mettant en évidence le lien entre le néologisme et le caractère social du langage. Elle fonde donc son article et les conclusions de son étude sur une vingtaine d'années consacrées à une observation détaillée et rigoureuse de la néologie du portugais du Brésil.

Deux auteurs se consacrent, par la suite, à l'étude de la néologie sémantique, en révélant de nouvelles approches de ce procédé de formation de néologismes. Dans un article intitulé « Néologisme homonymique, néologisme polysémique et évolution de sens. Pour une restriction de la néologie sémantique », Jean-François Sablayrolles délimite clairement et scientifiquement la néologie sémantique, tout en mettant en opposition les évolutions de sens et les véritables néologismes sémantiques. Ses distinctions, bien fondées et largement illustrées, apportent un nouvel éclairage à ce champ de recherche et évitent tout amalgame nuisible au traitement de la néologie sémantique. Leila Rosa, à son tour, étudie le rôle de la métaphore dans la formation de mots dans « A metáfora na Teoria da Integração Conceptual de Gilles Fauconnier e Mark Turner : um fenômeno cognitivo ». Cet auteur analyse cinq néologismes sémantiques formés par métaphore, extraits de la *Base de Neologismos do Português Brasileiro Contemporâneo*, dans le cadre du projet *TermNeo*, coordonné par Ieda Maria Alves. À la lumière de la théorie de l'intégration conceptuelle, Leila Rosa montre en détail le processus d'instauration de la métaphore selon l'expérience culturelle collective et soulève son importance dans le discours journalistique brésilien.

Les rapports entre néologie et morphologie font l'objet d'étude de deux articles portant sur le portugais du Portugal et le portugais du Brésil. Bruno Maroneze étudie l'expression de l'affectivité dans un ensemble de néologismes formés par suffixation dans le portugais du Brésil. L'auteur prouve qu'au-delà des suffixes augmentatifs, diminutifs et superlatifs, d'autres suffixes peuvent aussi présenter des valeurs affectives. La description des caractéristiques morphosémantiques des néologismes telle qu'elle est conçue par Bruno Maroneze contribue largement aux études du changement linguistique, tout en situant les études néologiques dans la lexicologie diachronique. Mafalda Antunes et Margarita Correia, à leur tour, présentent quelques résultats de l'observation systématique des néologismes extraits de la presse portugaise qui contribuent significativement

à la caractérisation de l'état actuel de la langue portugaise européenne, à travers l'identification de ses ressources les plus productives. Les auteures fournissent quelques données résultant de l'*Observatório de Neologia do Português* depuis sa création, et se penchent en particulier sur la formation de composés savants. Parmi ces derniers, elles s'intéressent de près aux fracto-constituants (pseudo-préfixes), dans la lignée de la terminologie du modèle SILEX, créée en 1997 par Danièle Corbin. Nous y trouvons en outre une proposition de reclassification des composés savants assez fine, ayant des conséquences importantes dans la description de la morphologie et du changement lexical du portugais contemporain, avec des possibilités d'application au traitement du langage naturel.

D'autres approches peuvent être observées dans les travaux qui suivent. Maria Aparecida Barbosa nous offre un ensemble de réflexions sur la néologie allogénétique dans un article consacré aux mots étrangers dans la langue portugaise. André Valente et Hélio Alonso abordent quelques aspects sémantico-discursifs et intertextuels de la néologie des médias brésiliens, notamment de celle du discours journalistique et publicitaire. Le concept de néologie intertextuelle dans l'étude des créations néologiques du discours médiatique, bien défini et illustré par ces deux auteurs, invite à d'autres études sur l'intertextualité dans la néologie de la presse, écrite et orale, dans d'autres langues. Josefa Gómez Enterría établit des rapports clairs entre néologie et terminologie et aborde quelques aspects de la création néologique et de la variation dans le vocabulaire espagnol de l'économie.

Enfin, ce volume riche de perspectives variées, comporte également des travaux dédiés aux rapports entre néologie et stylistique ainsi qu'aux relations étroites entre néologie et publicité. Elis de Almeida Cardoso, dans un article intitulé « A criação neológica estilística », part de la distinction classique entre néologie dénominative et néologie stylistique (à la manière de Guilbert, 1975), pour faire le tour de cette question dans de très beaux textes littéraires d'écrivains brésiliens (Carlos Drummond de Andrade, Castro Alves, Cruz e Sousa, Oswald de Andrade, Guimarães Rosa, entre autres). L'auteur démontre avec élégance que le texte littéraire est le lieu de la création néologique stylistique par excellence. « Aderlande Pereira Ferraz, dans *Publicidade : a linguagem da inovação lexical* », défend et illustre l'idée qu'avec le langage de la publicité, nous assistons à une grande manifestation de création lexicale dans le portugais du Brésil. Enfin, Nelly Medeiros de Carvalho clôt ce volume avec une brillante synthèse, à la fois profonde et légère, de la néologie dans le portugais du Brésil.

Sans épuiser toutes les possibilités actuelles en matière d'études néologiques, cet ouvrage s'impose dans la littérature contemporaine sur le sujet de par sa richesse et les perspectives ouvertes par l'ensemble des recherches présentées, pour le portugais comme pour toutes les autres langues romanes.

Isabel DESMET
Université Paris 8

Sonia Branca-Rosoff, Jean-Marie Fournier, Yana Grinshpun et Anne Régent-Susini, *Langue commune et changements de normes*, Paris, Champion, 2011, 520 pages.

Après la présentation par Sonia Branca-Rosoff de l'ouvrage collectif à propos de la problématique du recueil et des termes utilisés dans ce domaine, avec leur flou, leur complexité et leurs variations, trente et un articles sont répartis en trois ensembles d'inégale longueur : 1. Les représentations de la norme. Le cas français : 14 articles répartis en trois ensembles dont le dernier se subdivise en plusieurs groupes (p. 29 à p. 252); 2. Les pratiques langagières : dix articles répartis en deux ensembles dont le second se subdivise en trois groupes (p. 253 à p. 403); 3. Autres langues d'Europe : sept articles répartis en trois ensembles (p. 405 à p. 499). Le volume s'achève par un index des auteurs et un index des notions.

Les études concernent exclusivement des langues d'Europe, essentiellement le français, à l'exclusion de l'époque contemporaine. Sonia Branca-Rosoff justifie les termes de *langue commune* et *changements de normes* pris comme titre de l'ouvrage comme entrée commode pour examiner les tensions entre la diversité des usages évolutifs des locuteurs et la construction d'une langue homogène par les grammairiens et linguistes. Elle s'attache d'abord à montrer les ambiguïtés de ces lexies. Outre que la langue n'était pas clairement distinguée avant Saussure des productions discursives, le terme *langue commune* recouvre, selon les emplois, la langue prescrite, la langue usuelle, la langue représentée ou encore la langue fantasmée. Si le terme *langue commune*, figurant dans la Préface du premier dictionnaire de l'Académie (1694), est largement tombé en désuétude du fait de son caractère flou, le concept de norme ne s'est en revanche pas installé avant le XIX^e siècle en linguistique. Sont alors exposés trois modèles principaux du rapport à la langue commune et aux instances qui l'instituent comme telle. Dans la vision politique de la langue commune, l'agent de la norme a pu évoluer passant de la plus saine partie de la population, à la majorité des locuteurs et à un représentant d'une classe bourgeoise en ascension après la Révolution. À cela s'oppose la grammatisation avec la parution de grammaires et de dictionnaires : les événements linguistiques sont moins politiques que métalinguistiques. Mais l'approche sociolinguistique montre l'existence de processus de standardisation sans rôle d'institution et de grandes tendances évolutives se manifestent indépendamment d'événements politiques ou éditoriaux : des mouvements de fond prévalent sur des événements singuliers. Sonia Branca-Rosoff examine enfin la manière dont les changements de normes ont été pensés en se penchant sur la construction éthique d'un collectif, les changements de normativité, la norme et l'esthétique littéraire, puis la diversité des activités linguistique incarnées dans des genres.

Plusieurs des articles traitent directement de la néologie et des néologismes, ce qui n'est guère étonnant dans la mesure où l'innovation se fait par rapport à une norme antérieure et que les innovations lexicales sont parmi innovations les plus

voyantes, mais le concept n'est parfois abordé qu'indirectement et il est absent des articles qui abordent des problèmes phonétiques ou syntaxiques, etc. Nous évoquerons rapidement ceux-ci pour commencer et terminerons par ceux où la néologie est plus présente.

Trois articles abordent des problèmes phonétiques et s'intéressent plus précisément à la prononciation. Marie-Luce Demonet traite de « la langue à la chandelle : la diction savante du français à la Renaissance » : un doute subsiste sur l'application ou non des recommandations et des libertés prises par des poètes ne doivent pas être érigées en normes de l'époque. Philippe Caron étudie, à partir d'ouvrages et de remarques contemporains, la prononciation des infinitifs des verbes du premier groupe dans la diction haute du français au XVII^e siècle : degré d'ouverture de la voyelle et prononciation ou non de la consonne finale, et de quel type. Il conclut que « cette zone variationnelle semble bien s'être dotée d'une connotation sociale au XVII^e siècle à la faveur de la crispation des pouvoirs » avec une tension entre la langue du Parlement au Palais et celle de la Cour quand se développe la monarchie absolue. Christophe Rey traite des « recommandations sur la prononciation dans le dictionnaire de l'Académie française » à travers ses éditions successives : ce n'est pas une préoccupation première comme en atteste le faible nombre d'informations à ce sujet qui sont dues principalement à des conflits entre orthographe et prononciation, mais des modifications orthographiques font éliminer des indications de prononciation et quelques évolutions phonétiques sont repérables au fil du temps et des éditions.

Des faits de syntaxe française sont l'objet de quatre articles. Cécile Lignereux étudie les « caprices syntaxiques de M^{me} de Sévigné : une épistolière sourde aux prescriptions ». Dans une période de transition entre deux syntaxes, l'ancienne, plus souple mais avec de possibles amphibologies et une autre plus stricte en cours de développement par exigence de netteté, M^{me} de Sévigné, dans le genre familier qu'est la communication épistolaire, choisit la première, celle de sa jeunesse, qui est plus vive et requiert une activité interprétative plus forte de son destinataire. Des considérations stylistico-syntaxiques sont également à l'œuvre dans les corrections que Corneille apporte à ses tragédies et les commentaires qu'en fait Voltaire au siècle suivant ; elles constituent l'objet de l'article de Françoise Berlan. Corneille corrige ses premières œuvres en 1660 plus que les plus récentes dans lesquelles il a déjà adopté les changements de normes qui sont celles mises en œuvre par des rivaux plus jeunes dont Racine. Voltaire condamne des constructions jugées archaïques ou insatisfaisantes (à propos de la nécessité des déterminants, de verbes supports appropriés au détriment de *faire*, etc.). D'une manière plus générale Bérengère Bouard et Nathalie Rossi-Gensane s'interrogent sur « l'influence des prescriptions [à propos des] constructions détachées à forme verbale non finie, "en l'air" » entre 1600 et 1900. Elles montrent que c'est plus l'évolution qui fait progressivement dominer le cadre phrastique sur l'organisation discursive et la période qui joue un rôle dans les restrictions apportées à l'emploi des participes détachés que les prescriptions (peu nombreuses en dehors

de Bouhours et d'une règle énoncée par l'Académie au début du XVIII^e siècle) qui ne font que suivre des évolutions linguistiques plus profondes. Par ailleurs ces restrictions valent surtout pour l'écrit et nettement moins pour l'oral. Enfin Claire Badiou-Monferran étudie « les *alea* de la locution *alors que* entre 1647 et 1770 » et sa condamnation et quasi-disparition sur la base de la distinction, au sein des catégories invariables, entre adverbes, prépositions et conjonctions, avec un partage des fonctions entre les mots. Mais cette locution réapparaît ensuite avec un sens différent : de purement temporel l'emploi devient modal, concessif. Sont ainsi étudiés l'impact de l'injonction de Vaugelas sur l'usage et plus globalement des injonctions normatives sur le changement linguistique. Les normes ne s'imposent que si elles accompagnent un mouvement de fond de la langue où elles agissent comme un régulateur de vitesse (remarque de Vaugelas comme accélérateur de la disparition progressive de *alors que* et peut-être frein à sa réapparition ultérieure).

La grammatisation et le rôle d'institutions normalisatrices sont étudiés dans le développement de cinq langues européennes dans des situations différentes. Dans « Normalisation du portugais : une analyse des grammaires du XVI^e et du XVIII^e siècles », Marli Quadros Leite montre qu'Argote qui a établi un véritable tableau de la variation linguistique du portugais au XVIII^e siècle n'a pas été suivi par les autres grammairiens, qui adoptaient un point de vue puriste. Gerda Hassler étudie « les discours normatifs sur la langue au XVIII^e siècle en France et en Allemagne ». Sont mis en regard les travaux de Gottscheidt *Grundlegung einer Deutschen Sprachkunst...* (1748-1762) et ceux de Prémontval, *Le Préservatif contre la corruption de la langue française* (1759-1761) qui ne se fondent pas sur les mêmes bases linguistiques et dont la situation des langues respectives est loin d'être identique, mais ces deux auteurs ont pour point commun de ne pas avoir été aimés de leurs contemporains. Dans « The exemple of the French : the influence of french normative ideas on the codification of the English language », John C. Beale montre que le modèle français avec l'institution de l'Académie française est considéré comme positif ou négatif en fonction des évolutions des relations entre les deux pays et qu'en fin de compte ce sont des initiatives d'individus qui ont codifié la langue anglaise et que le poids de considérations idéologiques et nationalistes joue encore un rôle dans l'appréciation de l'Académie et de ses fonctions. Dans « La Grèce moderne et la formation de la néa elliniki kini », Emanuele Banfi montre qu'il est difficile de dater précisément le moment où l'on peut parler de grec moderne, ses débuts étant liés à trois moments historiques : schisme de 1054 et sac de Constantinople lors de la quatrième croisade, puis prise de Constantinople par les Ottomans en 1453 et enfin mouvement d'indépendance au XIX^e siècle. Puis l'auteur examine l'opposition entre la *katharevousa* (langue pure) et la *dimotiki* (langue populaire) au cours des siècles et des aléas politiques. M.-M. Jocelyne Fernandez-Vest étudie « la fabrication du finnois moderne : les dialectes au défi de la pragmatique littéraire (1820-1870) » et s'appuie sur l'expression de la négation et la controverse entre deux personnalités, Alqvist et Ingman, prônant chacun un système différent, pour se réjouir de ce que ce soit celui préconisé par le premier,

prévalant à l'oral et illustré dans des œuvres littéraires fondées sur le dialogue, qui s'impose en finnois moderne.

C'est le « changement de norme et [la] dynamique des représentations » qui retient l'attention de Cécile Petitjean qui pointe la contradiction entre la norme qui ne peut que se fonder sur un usage largement partagé par la communauté et sa définition par une petite fraction de celle-ci, l'élite. C'est donc aux interactions entre ces deux ensembles et aux représentations linguistiques en tant que guides pour l'action qu'est consacré l'article. Chantal Wionet dans « langue commune : questions critiques » entend mettre à jour les permanences et l'air d'évidence qui s'attachent au concept de langue commune malgré les éclipses de ce terme. Pour cela elle s'attache à l'observation du franchissement de certains seuils et examine les liens établis entre langue commune et morale.

Toute une série d'articles portant sur la norme du français ou d'autres langues, littéraires ou non, abordent indirectement la question de la néologie. Douglas Kibbee, se fondant sur les analyses des systèmes politiques tels que les philosophes grecs antiques les ont théorisés, avec les concepts de tyrannie et de liberté, confronte les prescriptions normatives de Vaugelas à ses opposants comme Dupleix, La Mothe Le Vayer... Ce dernier dénonce la servitude imposée au peuple par ces normes en particulier dans le lexique et selon lui, le peuple a raison de faire « valoir [d]es dictionnaires nouvelles » en compensation de celles qui disparaissent. Dupleix ne pense pas autrement pour qui l'usage des termes et des phrases doit être laissé à la liberté de chacun. Anthony Lodge à propos de « la question de la "langue commune" en français : normes "sociales" vs normes "communautaires" » adopte une « vision surplombante » de la norme comme idéologie linguistique qui se répand dans toute l'Europe entre le ^{xvi}^e et le ^{xix}^e siècles et joue encore un rôle important à l'époque contemporaine où les puristes réduisent la langue à sa seule variété haute dont ils essaient de freiner l'évolution, accroissant de ce fait l'écart avec la langue vernaculaire et créant une situation de diglossie. Au sein des normes « communautaires », une stabilité est souvent observée qui assure la solidarité des membres du sous-groupe, mais il peut y avoir des innovations linguistiques, en particulier, lexicales nombreuses et rapides comme c'est le cas chez les jeunes de banlieue parisienne par exemple. Pour les normes « sociales » la variation est considérée comme naturelle et indispensable et ce qui fonde l'unité d'une communauté linguistique réside essentiellement dans le partage des mêmes normes évaluatives. Dans la codification du français (mais c'est vrai des autres langues), la réallocation qui affecte certaines variantes à des fonctions spécifiques se déroule d'une manière collective et inconsciente, les changements de normes s'établissent par consensus et le rôle des grammairiens est de les enregistrer et non de les initier. Dan Savatovsky étudie le « *politiquement correct* [comme] un nominalisme paradoxal » avec les dénominations *juif* et *israélite*, celle-ci se substituant à celle-là, par rectification lexicale, du fait de la valeur péjorative qui s'était développée pour la première (cf. les articles du Dictionnaire de l'Académie et du Littré), mais ces ethnonymes sont soumis à des resémantisations et, à

la différence des noms propres, ils varient en fonction des contextes d'emploi et des énonciateurs. Francine Mazière étudie « le chantier de la langue commune » telle qu'elle se forge dans les grammaires et surtout les dictionnaires, en premier lieu le dictionnaire de l'Académie, avec le programme annoncé dans la préface et les choix opérés (rédaction collective, exemples forgés et absence de citations, attention aux collocations contemporaines...). La fin de l'article traite de néologie à propos de deux questions débattues au xvii^e siècle : dans les rapports entre dérivation, étymologie et néologie, on s'en tient à l'attesté et pas au possible et dans les rapports néologie dérivationnelle, synonymie et figure, le consensus est qu'il n'existe pas de synonymes parfaits et que la néologie doit être limitée sans être rejetée mécaniquement (l'utilisation des figures et l'analogie en étant les moteurs). Il est encore à noter que l'invention de la définition morpho-sémantique et le traitement par familles de mots (et pas par ordre alphabétique) dans la première édition du Dictionnaire de l'Académie présentent le lexique comme un ensemble organisé linguistiquement et pas comme une nomenclature de dénominations (surtout avec un choix drastique des mots retenus). Dans son étude de « l'évolution des manuels épistographiques français en tant que traités normatifs », Sibylle Grosse décrit les composantes de ce type de traités qui se présentent par ailleurs sous la forme d'un continuum avec cinq degrés allant de la simple observation ou description à l'exposé de règles impératives. Parmi les qualités recherchées la clarté prédomine et au sein de celle-ci figure la « clarté des mots » qui conduit à l'exclusion du recours à la néologie (ainsi que des termes étrangers, inconnus ou techniques). L'article se termine par la mise en évidence d'une évolution dans les différentes parties qui doivent structurer une lettre, ainsi que dans leurs dénominations.

Les articles de Dominique Maingueneau et de Jacques Guilhaumou traitent de spécificités linguistiques de groupes sociaux qui recourent l'un et l'autre à des innovations lexicales : « l'impossible "jargon" des précieuses » et « les journalistes patriotes, remarqueurs de langue politique au début de la Révolution française ». Le premier s'intéresse au féminin et à la transgression des normes du bon usage de la langue dans *Les Précieuses ridicules* de Molière. La confection de deux dictionnaires d'un langage précieux conforte l'idée d'une véritable existence d'un lexique spécifique et d'un usage déviant de la langue (et des comportements), source de comique. Mais, avec le renversement du schéma traditionnel, où le spectateur est conduit à être complice du barbon, le positionnement social de Molière rejoint en partie celui du groupe qu'il raille (avec des similitudes entre le dramaturge et les précieuses). Les journalistes patriotes du xviii^e siècle s'attachent à l'examen de l'emploi des mots en traquant les abus des mots, instrument de domination des hommes, et en s'interrogeant sur le sens d'expressions nouvelles. Ce sont en effet plus les changements de sens dans l'emploi des mots que les créations de néologismes formels qui sont en cause.

Deux articles consacrés à des langues étrangères traitent de néologie et d'emprunt plus particulièrement. Claudia Stancati étudiant « la langue du droit en Italie au xviii^e siècle » montre l'influence du français et du code Napoléon

dans la naissance d'un lexique spécialisé du droit : des études de Fogarasi (1978) montrent que dans la traduction de ce code en italien plus de la moitié des néologismes viennent du français (et qu'ils sont encore utilisés au xx^e siècle pour 70 % d'entre eux), situation jugée incontournable par les uns mais dommageable pour les autres au moment où le pays s'unifiait politiquement. Fanch Broudic étudie le rôle « des traductions au moment de la Révolution [et] l'apparition d'une presse périodique » sur la langue bretonne, avec des problèmes d'orthographe, de variantes linguistiques et de lexique. De multiples emprunts au français figuraient dans les traductions en breton de l'époque révolutionnaire. Des contraintes pragmatiques conduiront à l'échec de l'école bretoniste du début du xix^e siècle, tant pour le choix de l'orthographe que pour le lexique : si des périphrases sont préférées aux néologismes pour des réalités non dénommées, les emprunts au français demeurent nombreux.

Huit articles abordent plus directement la néologie dans cette problématique de la langue commune et des changements de normes. Ils sont présentés selon l'ordre chronologique des siècles dont ils traitent. Fabienne Dumontet dans « Le commentaire de Muret et la “fabrique de la langue” au xvi^e siècle » montre comment Muret, homme de réconciliation au sein des polémiques littéraires de l'époque, plaide pour l'adoption du changement de norme ronsardien, avec les néologismes et de nouveaux usages linguistiques, au service de la communication au sein de la communauté linguistique nationale. Quelques traces de la formation de la nouvelle norme sont repérables : le succès du néologisme *parangonner* se déduit des modifications des remarques (suppression d'une ancienne et ajout d'une nouvelle) dans le commentaire de Muret ; au fil des éditions et en fonction de remarques de ce commentaire, Ronsard supprime certains néologismes (*esclavé*, *pantoisement*...) mais en étend d'autres (*parangonner*). Si le commentaire de Muret promeut certaines audaces néologiques de Ronsard, il les tempère aussi. Cependant les néologismes disparus au fil des éditions figurent aussi dans le dictionnaire de Robert Étienne. Le commentaire de Muret s'inscrit par ailleurs dans le droit fil des réflexions des poètes de la Pléiade sur la propriété des termes qui doivent être appréciés dans leur contexte : un néologisme est remarquable s'il est dicté par l'*imitatio* de la langue modèle, qu'il s'agisse du recours à des mots anciens, à des termes de domaine spécialisé (fauconnerie), etc. pour rivaliser avec les poètes de l'Antiquité. C'est au conflit entre l'italien et le français que s'attache Yana Grinshpun dans « “Bon naturel” contre “langue courtisanesque” : ethos et conflit de langues au xvi^e siècle ». Les relations entre France et Italie mêlent des éléments sociopolitiques (fin des guerres d'Italie, présence d'Italiens anoblis et italianisation de la Cour), religieux (opposition gallicane à la papauté et aussi la Réforme qui s'oppose à Rome) et sociolinguistique (admiration pour la création italienne mais peur de perdre son identité). L'italianisation du français se traduit par des emprunts (*charlatan*, *bouffon*, *assassin*, *courtisane*...), des calques (*il me baste l'anime*), des faits d'ordre pragmatique (*comment se porte votre seigneurie*), phonétiques (*-tt-* ou *-ss* au lieu de *-ct-*, et *x* : *affetion*, *Alessandre*), morphologiques (*-esque* et *-issime*).

Puis l'opposition à l'influence italienne se développe et rejette tant les coutumes que la langue. Le concept d'ethos est utilisé pour l'analyse du discours de ceux qui stigmatisent les influences de la langue italienne, présentée comme efféminée, molle, peu virile, déceptive, frivole... À côté de ces critiques immédiates de l'ethos italien, d'autres plus élaborées mettent en jeu des critères linguistiques (phonétique, pragmatique avec l'usage des intensifs, etc.). Hélène Merlin-Kajman dans « "Dictature linguistique" : la leçon du xvii^e siècle » commence par exposer la polysémie du mot *norme* puis s'appuie sur les concepts de Sylvain Auroux sur l'« agrégation des choix » : langue comme réalité autonome détachée des sujets parlants, dictature linguistique, choix démocratique ainsi que sur l'anecdote de Suétone reprise par Vaugelas selon laquelle l'empereur / souverain peut donner droit de cité à des personnes étrangères mais pas à des mots, pour étudier la situation du xvii^e siècle. Alors qu'elle montrait le peuple maître des langues, l'anecdote change de sens avec Vaugelas et consacre l'interdit du néologisme, emblème de la souveraineté de l'usage (*il n'est permis à qui que ce soit de faire de nouveaux mots, non pas même au souverain...*), mais les antipuristes (Dupleix, La Mothe Le Vayer...) pensent qu'elle limite la liberté non des individus mais des poètes et des orateurs. Le déplacement opéré par Vaugelas inaugure la conception proprement contractualiste de la langue, transférant la souveraineté linguistique à l'usage, c'est-à-dire au peuple, comme corps public. Gilles Siouffi s'intéresse aux « modes langagières et paradoxes de la "langue commune" entre 1670 et 1694 en France ». Alors que la langue française est souvent présentée comme unifiée et normalisée dans la seconde moitié du xvii^e siècle, il existe alors des dynamiques contradictoires et des conflits de normes qui se révèlent dans les innovations, en particulier lexicales qui sont cataloguées comme des mots à la mode. La première édition du Dictionnaire de l'Académie ne les intègre pas comme ne faisant pas partie de la langue commune, réduite au familier et consensuel. Cette position de retrait, au moment où se multiplient les débats sur les « nouvelles façons de parler » constitue une sorte de dérobade, frustrant les attentes des lecteurs, ne se prononçant pas sur ce qui est appelé à durer ou non, alors que Vaugelas lui-même reconnaissait que la langue est soumise à un renouvellement régulier et incoercible. Le contexte dans lequel l'Académie fait ce choix est explicité par la présentation de débats et des avis de Sorel, Callières, etc. Dans « Les mots communs n'ont pas d'histoire : aspects du traitement de l'emprunt au xvii^e siècle », Odile Leclercq montre le déplacement qui s'opère dans les préoccupations normatives où la crainte de la corruption du français sous l'influence de langues étrangères, en particulier de l'italien, cède la place à une méfiance envers la néologie autochtone. Puis elle étudie le traitement des nouveaux emprunts à l'italien (datés de 1600 à 1694 par le TLFi) dans le Dictionnaire de l'Académie et le compare avec celui du dictionnaire de Furetière. Contrairement à des opinions reçues, la nomenclature du dictionnaire de l'Académie est assez ouverte aux emprunts (il y en a au moins 104) mais ils n'apparaissent que rarement comme tels (3 seulement sont explicitement marqués comme emprunts) et sont complètement intégrés avec masquage de leur

origine étrangère et incorporation de fait à la langue commune, en particulier par intégration sous des entrées de mots français (dans la première édition, les mots sont entrés par familles et pas par ordre alphabétique systématique). Dans « Entre langue commune en entreprise de normalisation : Bossuet et la question de l'usage », Anne Régent-Susini évoque l'ambiguïté des déclarations de Bossuet sur l'usage dans son discours de réception à l'Académie française (avec un équilibre délicat entre la langue commune – et le peuple est considéré détenteur de l'autorité linguistique – et sa normalisation par un groupe choisi) et étudie la pratique linguistique de Bossuet, qui utilise des archaïsmes critiqués par les remarqueurs, des termes spécialisés mais avec parcimonie et aussi des néologismes une fois que ceux-ci sont entrés dans l'usage (et ont donc perdu ce statut). Il se montre en revanche hostile aux interprétations des réformés jugées contraires à l'usage ordinaire ainsi qu'aux créations lexicales des mystiques, mais n'hésite pas à en utiliser ironiquement lui-même pour fustiger ses adversaires (*cambrésistes, cromwélisme, socinianisants*...). L'innovation lexicale dépend pour Bossuet de la fantaisie individuelle et produit l'erreur alors que la doctrine véritable ne peut être rattachée à une origine humaine et un nom propre. En matière de théologie c'est l'autorité transcendante qui prime mais l'autorité immanente en matière linguistique. La période révolutionnaire a un impact important sur le lexique et deux articles y sont consacrés. Dans « l'institution du français "révolutionné" : construction du sujet de la langue dans le *Dictionnaire national et anecdotique* (1790) », Agnès Steuckardt commence par dégager les marquages discursifs du sujet de la langue (instance sociale qui régit l'usage) dans les discours lexicographiques d'Ancien Régime pour les contraster avec l'apparition d'un nouveau sujet de la langue dans le dictionnaire de Chantreau, premier dictionnaire patriote défendant le Nouveau Régime en réponse aux dictionnaires des contre-révolutionnaires qui fustigeaient les innovations lexicales, en particulier sémantiques opérées par la Révolution. Alors que le sujet du dire est généralement indéfini dans la pratique lexicographique classique, les dictionnaires satiriques mettent en jeu des sujets du dire antagonistes et les dictionnaires contre-révolutionnaires sont en peine de faire état d'une langue commune. En revanche Chantreau présente l'usage des patriotes comme l'usage commun en opposant les usages nouveaux aux anciens, dans une opposition chronologique et pas idéologique. Agnès Steuckardt étudie minutieusement les traits identitaires du *nous* dans ce dictionnaire et présente le personnage de Monsieur Josse utilisé par Chantreau comme l'incarnation d'un brave citoyen, père de famille, ancien vilain et nouvel électeur, archétype de la classe émergente qui préfigure le bourgeois du XIX^e siècle. Ghislaine Lozachmeur étudie la « confrontation des normes linguistiques révolutionnaires et le débat polémique sur l'abus des mots [dans] *Le Nouveau Dictionnaire* d'A.-Q Buée (1792) ». Contre-révolutionnaire Buée compose un dictionnaire de 73 articles et 132 pages, de type pamphlétaire qui s'inscrit dans une tradition alors bien développée de dénonciation de l'abus des mots par les adversaires. Face aux néologismes sémantiques trompeurs, Buée veut rétablir le sens étymologique ; il raille l'usage qui est fait des

mots nouveaux et prône la stabilité des mots, gage de la stabilité de la société. Dans cette défense de la stabilité du lexique, Buée met en œuvre une série de procédés lexicographiques : ne s'adressant qu'à ses amis, il présente les mots révolutionnaires comme une mode passagère insupportable justifiant un style enflammé ne répugnant pas à la néologie. Puis il recourt à deux types de stratégie de retournement de la langue révolutionnaire : un type d'énoncé définitoire peu canonique et la combinatoire sémantique.

L'ensemble de l'ouvrage pose et renouvelle l'approche des problèmes du rapport de l'institution de normes avec un usage unique ou des variantes, et des changements linguistiques, avec d'éventuelles nouvelles normes. Le renouvellement lexical et la néologie sous toutes ses formes, morpho-sémantiques, syntactico-sémantiques purement morphologiques et aussi phraséologiques sont bien entendu concernés au premier chef par ces problématiques.

Jean-François SABLAYROLLES

Julia Schultz, *Twentieth-century Borrowings from French into English: Their Reception and Development*, Newcastle, Cambridge Scholars Press, 2012, 590 pages.

Tandis qu'il existe une quantité de recherche tout à fait considérable portant sur l'influence que l'anglais exerce sur d'autres langues (le français en particulier), la situation inverse a fait l'objet de relativement peu d'études. Cette lacune est partiellement comblée par le récent ouvrage de Julia Schultz, issu d'une thèse de l'université de Heidelberg. L'auteure innove dans la mesure où elle exploite pour la première fois un corpus lexicographique important sous la forme des nouvelles éditions électroniques de l'*Oxford English Dictionary*.

Son corpus est extrait de l'*OED Online* <http://www.oed.com>, base de données lexicographiques de l'*Oxford English Dictionary*, qui comporte l'état actuel du dictionnaire en prévision de la troisième édition, complètement remise à jour. La révision n'est pas totalement achevée, mais la base comporte les attestations les plus à jour de l'étymologie du lexique anglais. L'extraction est réalisée en sélectionnant les entrées du xx^e siècle dont l'étymon est marqué *French/Fr./F...*

Cette exploitation de la ressource lexicographique la plus complète de l'anglais nous livre quelques résultats intéressants. D'une part, elle documente le déclin de l'influence du français. Si on accusait plus de trois cent cinquante emprunts pendant la première décennie du xx^e siècle, les dernières n'en comptent que quelques unités, et rien du tout au xxi^e siècle. Autre surprise : la part des termes spécialisés parmi les emprunts est numériquement importante, témoignage de la vivacité de l'innovation scientifique, technique et industrielle francophone, culminant par *bancassurances* des années 1980. Cette tranche du vocabulaire a moins été prise en compte que le lexique général, car moins susceptible d'être

reprise par les dictionnaires d'usage, et donc d'entrer dans la langue. La diversité des sources francophones est également à remarquer : l'influence du français canadien et encore plus des créoles basés sur le français trouve ici une première documentation.

Le livre est divisé en quatre parties rédactionnelles. La première résume rapidement les buts et les méthodes de l'étude, et situe l'étude des gallicismes en anglais ; la seconde approfondit un certain nombre d'indications de l'intégration des emprunts, surtout phonétique et orthographique. C'est la troisième partie, de loin la plus longue, qu'elle appelle l'analyse sémantique, qui présente les emprunts par champ lexical (mode, divertissements, loisirs, civilisation et vie politique, etc.). La dernière partie présente un bilan des paramètres étudiés dans les trois premières.

L'approche adoptée place l'auteure dans l'affiliation de la démarche lexicologique issue de Betz, identifiée par Winter-Froemel (2011). On peut se demander toutefois si l'analyse d'une source secondaire suffit pour réaliser les ambitions de l'étude, qui cherche à déterminer quels sont les emprunts les plus nombreux et les plus typiques, pour lesquels le recours à un corpus primaire semblerait indispensable. Certes, il est tout à fait opportun d'exploiter une ressource considérable qui permet une vue d'ensemble inédite, mais on doit s'interroger sur les avantages et les inconvénients, et sur l'apport possible des ressources primaires, en particulier les vastes corpus qui existent pour l'anglais mais qui ne sont guère mentionnés ici.

L'auteure connaît bien la bibliographie de langues anglaise et allemande, mais la recherche française n'est pas ignorée non plus. La place de Jean Tournier en tant que père de la lexicologie structuraliste de l'anglais est bien reconnue. En revanche, des études plus pointues, y compris sur le sujet même de cette thèse, sont trop souvent passées sous silence, dont l'ouvrage de Jean-Marc Chadelat (2000 – l'article de 1995 est cité), ou l'article plus récent de Wecksteen (2009) ; l'ouvrage de Thora Van Male (2010), qui se focalise surtout sur les aspects plutôt civilisationnels de la question est sans doute paru trop tard pour que Schultz puisse en tenir compte. En faisant l'impasse sur la bibliographie française récente, l'auteure rate l'occasion de nouer le dialogue avec les rares linguistes de ce côté du Rhin à s'intéresser à la question. L'absence de quelques études allemandes est plus étonnante. Silke Jansen (2005, compte rendu *Neologica*) aborde la distinction des approches synchroniques et diachroniques ainsi que les questions de la norme, reprises et étudiées en détail par Winter-Froemel (2011) déjà mentionnée.

Le principal point fort de cette étude est l'exhaustivité que permet l'exploitation de ressources lexicographiques fiables. En revanche, les aspects théoriques et méthodologiques sont bien moins approfondis. Pour ne prendre qu'un seul exemple, la question des pseudo-emprunts, qui constitue une question centrale dans l'étude monumentale de Winter-Froemel (2011), est expédiée en une demi-page. Schulz distingue pseudo-compound (*charmeline*) et pseudo-phrase (*manière criblée*) ; elle prétend, à raison sans doute, que la présence de pseudo-emprunts témoigne d'une connaissance relativement approfondie du français de la part des

anglophones, mais le bilan présenté en fin d'ouvrage en fait état de dix-huit (des deux catégories). On est tenté d'en relever d'autres en parcourant le livre (une des deux acceptions de *musique concrète* en est peut-être un exemple), mais la partie synthétique est plutôt esquivée. On s'intéresse davantage à ce que l'auteur appelle l'analyse sémantique, qui compare l'intégration des gallicismes en anglais et leur devenir sémantique dans leur langue d'origine, ce qui représente la plus grosse partie du livre. En revanche, la distinction entre innovation et propagation, pourtant assez bien documentée pour les termes techniques, n'est pas problématisée non plus.

Les publications sur les emprunts sont assez rares, mais on peut douter que celui-ci réussisse à convaincre les linguistes généralistes de l'intérêt de ces recherches. Sur le plan de la documentation on peut se réjouir de la disponibilité des données naguère inédites, mais on ne peut s'empêcher de regretter l'occasion ratée de se poser davantage de questions sur les buts, les méthodes et les théories de l'interférence linguistique.

John HUMBLEY

Références

- CHADELAT Jean-Marc (2000) : *Valeurs et fonctions des mots français en anglais à l'époque contemporaine*, Paris, L'Harmattan.
- VAN MALE Thora (2010) : *Liaisons généreuses : l'apport du français à la langue anglaise*, Arléa, 2010.
- WECKSTEEN Corinne (2009) : « La traduction de l'emprunt : coup de théâtre ou coup de grâce ? », *Lexis*, http://lexis.univ-lyon3.fr/IMG/pdf/Lexis_3_Wecksteen.pdf.

Esme Winter-Froemel, *Entlehnung in der Kommunikation und im Sprachwandel: Theorie und Analysen zum Französischen*, Berlin, De Gruyter, 2011, 514 pages.

L'auteure de cet important ouvrage est déjà connue des lecteurs de *Neologica*¹ et des *Cahiers de lexicologie*² pour avoir renouvelé la problématique de l'emprunt linguistique en la réintégrant dans celle de la linguistique générale et plus particulièrement dans ses courants les plus innovants. Parmi ceux-ci, la linguistique cognitive figure en bonne place, mais d'autres approches trouvent

-
- 1 Esme Winter-Froemel (2009), « Les emprunts linguistiques : enjeux théoriques et perspectives nouvelles », *Neologica* 3, p. 79-112.
 - 2 Esme Winter-Froemel (2012), « Néologie sémantique et ambiguïté dans la communication et dans l'évolution des langues : défis méthodologiques et théoriques », *Cahiers de lexicologie* 100, 1, p. 55-80.

également un écho positif dans cette nouvelle lecture d'un sujet injustement négligé ailleurs que dans les pays de langue allemande. L'apport de la présente étude est, à notre avis, de ramener les études des emprunts au sein de la réflexion linguistique en général et lexicologique en particulier et de compléter l'article de *Neologica* 3.

Ce livre, issu d'une thèse de l'université de Tübingen extrêmement bien documentée, ne se présente pas du tout comme une compilation de tout ce qui a été dit sur l'emprunt en français. Il s'agit bien d'une thèse dans tous les sens du terme, qui remet en cause plusieurs présupposés fondateurs de la théorie de l'emprunt linguistique, notamment la séparation nette des approches synchronique et diachronique, d'un côté, et de ce que l'on appelle souvent (mais pas dans ce livre) celle des matrices lexicogéniques internes et externes. L'innovation de l'approche préconisée dans ce livre consiste à considérer que le phénomène de l'emprunt linguistique relève des mêmes mécanismes que ceux du changement linguistique en général. De ce point de vue, l'emprunt linguistique s'inscrit intégralement dans le processus de l'évolution des langues.

Le volume se divise en seize chapitres, et comporte par ailleurs une synthèse et une bibliographie conséquente. Les douze premiers chapitres font le point de la situation dans le domaine des études des emprunts et proposent une nouvelle méthodologie qui les inscrive directement dans la problématique de l'évolution de la langue ; les quatre derniers présentent une analyse approfondie de trois études de cas, qui illustrent l'application de la méthode présentée dans la première partie. Après une introduction qui situe les enjeux de l'emprunt dans le cadre de l'étude de la variation linguistique, l'auteure aborde en détail, dans le deuxième chapitre, différentes questions relatives à leur description, à leur intégration ainsi qu'à leur évolution post-intégrative. Le troisième chapitre est consacré aux questions de délimitation entre emprunt et autres phénomènes proches (interférence en général et interférence de substrat, *code-switching* ainsi que les résultats, dont les pseudo-emprunts), nécessitant une analyse tour à tour synchronique et diachronique. Le quatrième chapitre reprend la distinction classique pour la tradition allemande entre emprunt et xénisme (ou plutôt *Lehnwort* et *Fremdwort*, car les approches diffèrent) et examine les critères explicatifs, qui relèvent surtout de différents types d'intégration. Le chapitre V continue cette réflexion sur les différents paramètres de l'intégration en abordant la question de la conformité, celle-ci étant définie comme la correspondance formelle d'un trait d'une forme de la langue cible par rapport aux structures du système de la langue cible. Partant d'une typologie perspicace des études sur l'emprunt, le chapitre VI examine le rapport entre l'évolution linguistique en général et le phénomène de l'emprunt, et envisage celui-ci comme révélateur de celle-là. En faisant ressortir l'inadéquation des approches traditionnelles lorsqu'il s'agit de rendre compte du processus de l'emprunt linguistique qui se focalisent sur la langue plutôt que sur les agents du changement, c'est-à-dire les locuteurs, l'auteur ouvre la voie à d'autres démarches, exposées (et critiquées !) dans le chapitre suivant. Celui-ci présente de manière approfondie l'hypothèse de la main invisible de Keller ([1990] 1994) et celle de la sélection de Croft (2000),

commentées plus bas. L'originalité de Winter Froemel est de prendre deux théories du changement linguistique (interne) proposées récemment et de les appliquer aux emprunts, traditionnellement considérés comme « externes ». L'emprunt participe de fait des processus de l'évolution de la langue réceptrice et sert ainsi de révélateur de l'adéquation de théories jusqu'ici réservées à l'évolution interne. Le chapitre VIII examine d'autres approches qui présentent des apports pour une théorie de l'emprunt linguistique, et souligne en particulier le rôle de Coseriu, qui, poursuivant la conception humboltienne de la langue comme énergie, remet en cause la dichotomie saussurienne de la synchronie opposée à la diachronie. Le chapitre IX propose un schéma qui envisage l'emprunt comme manifestation du changement linguistique. Le chapitre X évoque des réflexions d'ordre sémiotique, tandis que le chapitre XI propose un modèle de la communication qui rend compte à la fois de l'emprunt et du changement linguistiques. Le chapitre XII réexamine une autre question bien connue des études des emprunts du temps jadis : la distinction entre emprunts de nécessité et de luxe. Celle-ci est soumise à une nouvelle analyse pragmatique, susceptible de dégager le caractère catachrésique d'une innovation. Toujours soumise à l'impératif diachronique, celle-ci est susceptible d'évoluer dans le temps : ainsi, *software* à l'époque héroïque de l'informatique était bien un emprunt de type catachrèse, car aucune autre dénomination n'était disponible au moment de son apparition. C'est seulement par la suite que la proposition de *logiciel* a changé la donne. Les emprunts non catachrésiques sont fortement marqués stylistiquement, comme pour *people*, pour lequel il existe toujours la possibilité d'employer *célébrités*... L'analyse fait appel ici au concept de *presumptive meanings* de Levinson (2000).

L'examen du corpus propre à cette étude est présenté dans le chapitre XIII, qui ébauche une nouvelle méthodologie pour le renouveau disciplinaire souhaité par l'auteure. Elle critique les sources exploitées dans le passé : la tradition lexicographique privilégiait les sources secondaires – principalement les dictionnaires, tandis que d'autres approches misaient trop exclusivement sur les corpus journalistiques. Winter Froemel fait remarquer que l'offre actuelle proposée par l'Internet est bien plus riche, comprenant en plus toutes sortes de sources moins contrôlées : les blogs, les chats, où la récolte métalinguistique et épilinguistique est riche, ainsi que les corpus déjà constitués. La démonstration qu'elle fait en s'appuyant sur la variation constatée dans l'attribution du genre grammatical est révélatrice de ce point de vue : elle est bien moins uniforme que la consultation de corpus plus policés le laisserait entendre, mais cette variation n'est pas aléatoire.

Les trois chapitres suivants constituent l'essentiel de la démonstration de la méthode proposée, qui est esquissée en partie dans Winter Froemel (2012), et concernent trois types d'emprunt : le chapitre XIV contient l'analyse de l'incorporation de *grappa* en français, exemple d'emprunt d'une langue latine sœur ; le XV celle de *fuel*, qui aborde des questions de terminologie dans le cadre d'une étude diachronique de plus d'un siècle ; le XVI enfin celle de *people* et de ses nombreux dérivés et composés, mais au cours d'une période bien plus brève. Dans le cas de

grappa, deux scénarios sont envisagés : d'une part d'italophones (restaurateurs, hôteliers, etc.) qui l'emploient dans leur matériel publicitaire, de d'autre part des francophones touristes ou œnophiles. De fait, les deux sont bien documentés dans les corpus, confirmant une évolution complexe comme celle suggérée par Keller, se déroulant dans un contexte (gastronomie, tourisme) bien déterminé. Le cas de *fuel* illustre bien les spécificités de la néologie terminologique : la documentation permet d'établir sans doute plus clairement que pour les autres néologismes les deux processus d'innovation et de propagation. On sait que l'adoption de *fuel oil* n'était pas catachrésique, car l'emprunt antérieur *mazout* était déjà établi, mais que les milieux professionnels étaient davantage exposés aux contact avec leurs homologues anglophones, comme les nombreux témoignages métalinguistiques et épilinguistiques le confirment. La troncation de *fuel oil* en *fuel* s'est certainement produite lors de sa propagation. Ce terme, étant diversement traité par la néologie officielle (qui préconisait à la fois une adaptation graphique *fioul*, et l'emprunt antérieur – *mazout*), fournit également un bon exemple du rôle joué dans la néologie par les instances officielles. Ce chapitre fournit également une démonstration des avantages de la démarche préconisée exemplifiée par l'attribution du genre grammatical. Une étude des attributions différentes montre que celle-ci n'est pas le fruit du hasard, mais plutôt d'une sous-norme particulière à un groupe ou une collectivité donnée. Le cas de *people*, *pipolisation*, enfin, fournit un terrain d'étude très riche, prenant la forme d'un mot-clé sinon de la civilisation du moins d'une époque dans la vie politique française. L'auteure montre qu'il ne s'agit pas d'un faux anglicisme, du moins à l'origine : l'emprunt s'est effectué tout à fait directement dans les colonnes des magazines à sensation, d'abord américains, puis français. C'est donc à partir d'une rubrique libellée *People* que l'emploi de ce vocable pour faire allusion à des célébrités s'est établi. Il s'agit clairement d'un emploi non catachrésique.

Le livre est donc nettement orienté vers une nouvelle définition de la place de l'emprunt linguistique dans une vision globale de la linguistique, et la démonstration et les exemples associés sont volontairement restreints.

Il serait difficile, dans le cadre d'un compte rendu même détaillé, d'évoquer toutes les questions soulevées par l'auteure et de discuter des nombreuses propositions qu'elle en fait.

Le point de départ est une description et une évaluation de l'état actuel de l'étude des emprunts. L'auteure distingue très utilement trois approches qu'elle appelle classiques, qui peuvent d'ailleurs se trouver panachées sous la plume de différents linguistes, de par leur origine ou leurs fréquentations. Il s'agit d'abord l'orientation lexicologique et lexicographique, qui prend comme point de départ le lexique d'une langue tel qu'il se présente à un moment donné, et qui analyse à partir de ce stade les apports allogènes ; ensuite l'orientation sociolinguistique, qui s'attache à décrire les phénomènes de contact linguistique dans les échanges

entre communautés plus ou moins bilingues, et troisièmement celle de l'intégration à différents niveaux. Dans la première catégorie elle range toute la tradition allemande issue des travaux de Betz (1959 pour une synthèse) mais illustrée plus récemment par ceux de Manfred Görlach (2000) : elle est toujours dynamique, à en juger par les projets, généralement localisés en Allemagne, dont certains sont connus à l'étranger³. Dans la seconde, celle des Américains Haugen et Weinreich en particulier, c'est la situation du contact linguistique, où la question des interférences est centrale, qui constitue le point focal. La dernière catégorie, représentée surtout par quelques linguistes allemands, fait appel à la théorie de l'optimalité pour étudier comment se réalise l'intégration des éléments étrangers, généralement dans des situations de contact entre langues typologiquement éloignées (chinois et langue européenne, par exemple), où l'intégration sémantique se place sur un niveau différent de celle d'autres niveaux d'analyse (phonétique, morphologique, etc.). Toutes ces approches se caractérisent par la séparation nette entre les phénomènes d'emprunt et ceux de l'évolution « interne » de la langue.

L'état de la question selon les approches traditionnelles ainsi exposé, Winter-Froemel prend comme point de départ de son approche globale deux théories unificatrices : celle de la « main invisible » de Keller ([1990] 1994), et celle de l'évolution de la langue par étapes successives d'innovation et de propagation de Croft (2000), qu'il appelle la sélection. Ni l'une ni l'autre n'est très récente, mais elles semblent peu connues dans les pays francophones. La première théorie envisage pour expliquer l'évolution linguistique un niveau micro et un niveau macro, les multiples variations se plaçant au niveau des individus (micro) mais susceptibles – si elles vont dans le même sens – de déboucher sur des tendances générales (niveau macro). Les attitudes des locuteurs se manifestent de manière tantôt statique, tantôt dynamique, et c'est la tension entre les deux qui explique le jeu de l'évolution. Croft pour sa part distingue nettement entre deux moments du changement linguistique : le premier, l'innovation, est situé au niveau de l'individu et concerne la fonction, la seconde, la propagation, est une affaire de sociolinguistique, voire de sociologie, car tributaire des théories industrielles et médicales de l'innovation (celle des industries, comme celle des microbes). Winter-Froemel complète ces visions assez complémentaires du changement linguistique en utilisant le modèle d'inspiration statistique de la courbe S : les fréquences d'emploi d'une innovation sont d'abord minimales, puis elles augmentent brusquement pour se plafonner à un niveau relativement constant. Cette vision statistique de la néologie est à rapprocher de celle de Renouf (2012). Winter-Froemel indique d'ailleurs que d'autres linguistes avaient bien postulé une évolution linguistique en deux

3 En particulier : DILE *Dizionario di italianismi nelle lingue europee* (italianismes en français, en anglais et en allemand); DECOLAR *Dictionnaire étymologique et cognitive des langues romanes*, Tübingen; LexiType(Dia) *Lexikalischer Wandel – Polygenese – kognitive Konstanten : Der menschliche Körper* (SFB 441) Université de Tübingen 1999-2004; *Loanword typology* Martin Haspelmath et Uri Tadmor (Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology, Department of linguistics, Leipzig)

temps, comme celle qu'elle postule, notamment Coseriu (qui figure comme un des grands précurseurs de l'approche qu'elle préconise), mais le lecteur francophone ajouterait volontiers la thèse continuiste de Nyckees (2006), et l'anglophone la métaphore grammaticale de Halliday (2004).

Les deux théories (Keller et Croft) sont considérées comme « évolutionnaires » dans la mesure où elles supposent un jeu entre les multiples actions individuelles débouchant sur une tendance plus générale qui se dessine. Croft les présente de trois manières complémentaires. La première est de considérer qu'il s'agit d'une métaphore, d'une analogie : la langue se comporte comme l'évolution biologique ; la deuxième est proprement biologique : le changement linguistique relèverait littéralement d'une sous-classe du changement biologique ; la troisième, que Croft appelle généralisée, et à laquelle il souscrit, considère que les systèmes linguistiques et biologiques relèvent de classes de systèmes développés historiquement.

Cette approche met en lumière les avantages et les inconvénients sociaux que le locuteur peut se procurer en employant une innovation linguistique.

Ces approches sont complétées par les travaux des cognitivistes, en particulier ceux de Peter Koch. Ils présupposent que l'emprunt – innovation – ait lieu au niveau du discours, donc de l'individu ; les approches traditionnelles ne se focalisent que sur une description partielle et non systématique ; qu'il convient de prendre compte des relations sociales et cognitives. Il est à signaler que les cognitivistes ne se sont pas préoccupés jusqu'ici des questions de linguistique de contact (emprunts, calques, etc.) et cette importante contribution de Winter Froemel montre que cette approche apporte un éclairage tout à fait pertinent à la question.

Les pseudo-emprunts (souvent réduits, à tort, comme l'explique Winter Froemel, aux faux anglicismes) constituent un autre cas où la division entre matrices externes et internes n'est pas pertinente. Elle analyse les différentes tentatives de classements, et fait remarquer à juste titre que de très nombreux « faux » emprunts sont en réalité de vrais emprunts, si l'on les examine dans une perspective appropriée, généralement diachronique.

L'explication de l'intégration des éléments hors système est tout à fait convaincante, mais il ne faut pas oublier que le processus peut connaître des allers-retours. On sait par exemple que les anglicismes anciens adaptés à l'allemand ont tendance de nos jours à reprendre une forme écrite anglaise.

Une des richesses de ce livre est l'étendue et la profondeur de sa bibliographie. La portée théorique en est renforcée, car les réflexions sont fondées sur une grande variété d'approches. Le présent lecteur a découvert grâce à cette étude de nombreux travaux menés dans les pays de langue anglaise et allemande peu connus en France. L'exhaustivité n'est ni nécessaire ni même souhaitable, mais on peut compléter. Par exemple, dans la lignée de l'approche sociolinguistique on peut citer les travaux de Marcel Cohen (1967), dont l'explication de la néologie qui se

développent dans des groupes socioprofessionnels réduits pour se répandre par la suite dans la communauté linguistique plus vaste.

Il est dommage de ne pas disposer d'un index pour un ouvrage aussi volumineux, mais le lecteur appréciera la liste des abréviations, ainsi que le glossaire, très spécifique. Par ailleurs la présentation de l'ensemble de l'ouvrage est extrêmement soignée.

John HUMBLEY

Références

- BETZ Werner (1959) : *Lehnwörter und Lehnprägungen im Vor- und Frühdeutschen*, in Friedrich Maurer et Heinz Rupp (dir.), *Deutsche Wortgeschichte*, 3^e édition, Berlin, De Gruyter, p. 135-163.
- COHEN Marcel (1967) : *L'histoire d'une langue : le français*, Paris, Éd. Sociales.
- CROFT William (2000) : *Explaining Language Change. An Evolutionary Approach*, Essex, Pearson.
- GÖRLACH Manfred (2000) : *Dictionary of European Anglicisms*, Oxford, Oxford University Press. [Voir aussi John Humbley, « Le dictionnaire d'emprunts : fonctions descriptives et prospectives », *Neologica* 2, p. 55-73.]
- HALLIDAY M.A.K. et WEBSTER Jonathan (dir.) (2004) : *The Language of Science*, London, New York, Continuum.
- KELLER Rudi ([1990] 1994) : *Sprachwandel. Von der unsichtbaren Hand in der Sprache*, Tübingen, Francke Verlag.
- LEVINSON Stephen (2000) : *Presumptive Meanings: The Theory of Generalized Conversational Implicature*, Cambridge, MA, MIT Press.
- NYCKEES Vincent (2006) : « Rien n'est sans raison ; les bases d'une théorie continuiste de l'évolution sémantique », in Candell et Gaudin (dir.), *Aspects diachroniques du vocabulaire*, Mont-Saint-Aignan, Publications des Universités de Rouen et du Havre, p. 15-88.
- RENOUF Antoinette (2012) : « Defining neology to meet the needs of the translator », *Neologica*, 6, p. 17-41.